

sont fait élire par la corruption. Il aurait pu se rendre pour l'ouverture de la session ; mais, comme des bruits sinistres, des menaces de mort raisonnaient à ses oreilles, il crut prudent d'étudier le terrain et de s'assurer s'il pouvait prudemment pénétrer au sein de l'assemblée. Des amis lui firent voir tout le danger qu'il courrait, en faisant cette démarche ; ils l'assurèrent même que des centaines de poignards étaient levés sur sa tête, que de nombreux revolvers étaient dirigés contre sa poitrine. Si Riel n'eut écouté que son courage, il aurait bravé le danger, mais il préféra écouter la voix de l'amitié et de la prudence ; il se tint à l'écart. Au bout de quelques jours, il fit un pas, pour apprendre si la haine que lui portait était aussi grande, qu'on le disait ; il se rend à la chambre du greffier de l'Assemblée, et lui demande à prêter serment comme membre des Communes. Aussitôt que cet acte saint fut accompli, la nouvelle s'en répandit avec la rapidité de l'éclair ; elle fut comme un boulet lancé au sein de la représentation ; et elle y créa les impressions les plus diverses, puisqu'elle fit la joie, des uns, et la terreur des autres. On eut dit une armée formidable menaçant de pénétrer dans l'enceinte législative, pour en chasser les ennemis des Métis !

La stupeur de la majorité, fit bientôt place à une attitude menaçante. Le chef des orangistes, M. Bowell, se chargea d'exhumer tout le fiel et la haine qui remplissent les poitrines de la masse des représentants du Haut Canada. Il fit appel aux plus basses passions, et demanda l'aide d'un